

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 29/09/2020

Président : M. MATILI

Présent(s) : M. BAULAY ; M. SUZAN ; CL.BAULEY

Excusé(e)s :

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
03/10/2020	SENIORS	D2	22537163	GARENNE COLOMBES 2	SEVRES FC 1	2 CLUBS
04/10/2020	SENIORS	D2	22537165	NANTERRE ES 2	CLICHY S/SEINE US 1	2 CLUBS
04/10/2020	SENIORS	D1	22536190	MEUDON AS 1	PARIS CA 1	2 CLUBS
04/10/2020	SENIORS	D3	22537294	BOULOGNE BIL AC 2	CHAVILLE FC 1	2 CLUBS
04/10/2020	SENIORS	D4	22537429	PETITS ANGES PARIS 1	RUEIL MALMAISON FC 2	2 CLUBS
03/10/2020	U18	D1	22541851	NICOLAITE CHAILLOT 1	PARIS CA 1	2 CLUBS
04/10/2020	U18	D1	22541850	NANTERRE ES 2	BAGNEUX COM 1	2 CLUBS
04/10/2020						2 CLUBS
04/10/2020	U18	D2	22543746	SEIZIEME ES 2	CLICHY S/SEINE US 1	2 CLUBS
04/10/2020	U18	D2	22543747	PITRAY OLIER PARIS 1	VANVES STADE 1	2 CLUBS
04/10/2020	U18	D3	22544008	ANTONY FOOT EVOLUTIO	GENNEVILLIERS CSM 2	2 CLUBS
04/10/2020	U18	D3	22544014	LEVALLOIS SC 1	MEUDON AS 3	2 CLUBS
04/10/2020	U16	D1	22544750	RUEIL MALMAISON FC 2	SALESIENNE DE PARIS 1	2 CLUBS